



Répondre aux questions demandées par les soumissionnaires.

**Question 10**

Si je comprends bien les règles:

- a) nous ne devons pas soumettre le formulaire d'un ancien fonctionnaire avec l'offre ou à la date limite de soumission de l'offre;
- b) Je dois seulement remplir ce formulaire en tant que propriétaire de la société. Est-ce que c'est bien le cas?

**Réponse 10**

a) Il n'est pas nécessaire de fournir les formulaires avec la soumission avant la date de fermeture. Les formulaires seront demandés avant l'octroi du contrat.

b) Si vous êtes propriétaire de l'entreprise et un ancien fonctionnaire de la fonction publique, le formulaire sera demandé avant l'octroi du contrat. Pour plus de détails, voir lien internet suivant :

<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-approvisionnements/section/3/90>

**Question 11**

À la page 4 de l'appel d'offre, il est mentionné que nous n'avons pas à soumettre de certifications avant la date limite des soumissions et qu'ils nous feront savoir s'ils en ont besoin. Est-ce vrai? Qu'en est-il du formulaire Liste de noms pour la vérification de l'intégrité, c.-à-d., la propriété de l'entreprise qui soumissionne.

**Réponse 11**

Oui c'est vrai, la certification sera demandée avant l'octroi du contrat.

**Question 12**

a) Je ne suis pas sûr de comprendre cette phrase. «Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission dans des sections distinctes, dans deux fichiers distincts, lorsqu'il s'agit d'une copie électronique, comme suit:

Nous prévoyons de soumettre notre offre par courrier électronique. Est-ce que nous envoyons deux courriers ? Qu'est-ce c'est qu'une section liée quand on parle de courrier? Que voulez-vous dire par deux fichiers distincts? En dessous de cette section, il y a trois sections !!

- b) Pouvons-nous soumettre différentes sections à différents jours?
- c) Pouvons-nous soumettre une certification différente via différents emails ou doivent-ils tous être dans un seul email?

**Réponse 12**

a) Vous pouvez faire parvenir les documents dans un seul courriel mais avec des fichiers distincts. Il est important par contre que le courriel ne dépasse 13 mo, sinon l'envoyé séparément. Le même courriel peut contenir les trois documents suivants: Soumission technique, soumission financière et les certifications.

- b) Il n'est pas recommandé d'envoyer les sections séparément, à moins que le courriel dépasse 13 mo
- c) Il est préférable d'envoyer les certifications dans un seul courriel.

**Tous les autres termes et conditions demeurent inchangés.**